TOUS LES BUDGETS.com

19 DECEMBRE 2013
Internet

HABITAT

Logement des seniors : les alternatives existent

Avec un coût moyen de 1 857 euros, la maison de retraite n'est pas accessible à tous les seniors. Certains doivent trouver d'autres solutions pour se loger moins cher, la pension moyenne n'étant que de 1 256 euros en France.

Partager:

L'alternative à la maison de retraite, pour les personnes autonomes, Clément Moreau y croit. Parti du constat « *que 11,5 millions d'internautes ont plus de 55 ans* », il a crée il y a un an le site logement-seniors.com, un portail présentant les différentes solutions autres que la maison de retraite. « *Les gens n'ont que ça en tête et pas autre chose* », regrette t-il. D'autant plus dommage, selon lui, que pour un retraité qui vit seul, ***« le plus gros poste de dépense est le logement, qui représente 25% du budget »***. C'est ainsi que le site explique et propose des solutions en maison de retraite mais aussi en résidence seniors, colocation, famille d'accueil, services à domicile ou encore viager. Autant de possibilités pour les seniors aux finances insuffisantes de s'assurer une place en maison de retraite. « *Toutes ces alternatives ne sont pas comparables*, tempère Clément Moreau. *Elles s'adressent chacune à une catégorie de personnes différente. Mais globalement, il y a de plus en plus de personnes seules en France et les gens ont de moins en moins de pouvoir d'achat* ».

D'après l'Insee, 44% des 9 millions de Français vivant seuls sont âgés de plus de 60 ans. D'où l'émergence d'un marché « *en plein développement* », selon lui, encouragée par le coût moyen d'une place en maison de retraite (1 857 euros) ou en résidence seniors, « *qui revient entre 800 et 2 000 euros par mois* », selon le type de logement. Un luxe, sachant que 48% des retraités français vivraient avec moins de 964 euros par mois selon une enquête menée par la CFDT Retraités en début d'année.

TOUS les BUDGETS.com

19 DECEMBRE 2013
Internet

Hébergement en famille d'accueil : environ 500 euros

En Normandie, Évelyne a choisi, comme c'est le cas de près de 8 000 foyers en France, d'accueillir une personne âgée chez elle. Elle vient d'obtenir l'agrément du Conseil général de la Manche pour ouvrir les portes de son F6 à deux seniors. Cette ancienne commerciale de 41 ans et son mari partageront donc désormais leur quotidien avec un senior. Ils ne seront que des « *assistants de la vie courante* », n'aidant que pour faire à manger ou encore laver le linge, entre autres. **Une « *gestion de la vie de famille* » qui coûtera « *au moins un Smic* » au senior hébergé** selon Évelyne, en fonction de l'état de santé de la personne. Cette dernière pourra bénéficier de différentes aides, notamment de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) à hauteur de 839 euros* (dans le cas d'un GIR 3, ceux qu'Évelyne souhaite accueillir dans un premier temps).

Une solution bienvenue pour des gens qui, selon elle, se tournent vers la famille d'accueil « *parce qu'ils sont seuls et s'ennuient*, précise t-elle. *Un monsieur de 87 ans m'a contactée récemment en me disant qu'il préférait mourir que de passer un hiver seul comme l'an dernier* ». De quoi, peut-être, satisfaire la demande de retraités à la recherche « *de plus de confort, de sécurité et de logements davantage adaptés, en dépit des questions de moyens* », rapporte Clément Moreau. Et le besoin n'ira qu'en grandissant : à en croire les projections de l'Insee, d'ici 2030, la population de plus de 60 ans devrait augmenter de 40% en France.

Benjamin Hay

*Le montant de l'Apa varie de 28 à 1 305 euros, selon l'état de santé et de dépendance de la personne.

© *Siberia - Fotolia.com*